

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 29 novembre 2017

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-neuvième jour de novembre deux mille dix-sept (2017) à 07h00, à la salle municipale située au 415 rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 07h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

2017-11-278.2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 3.1 Ministère de l'Éducation – Résolution d'autorisation *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV*
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

3. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

2017-11.279.3.1

3.1 Ministère de l'Éducation – Résolution d'autorisation Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV

ATTENDU QUE *Place Soleil* (centre de loisirs et communautaires) ne répondait plus aux besoins des usagers, notamment pour des raisons d'espace et de sécurité et a été démolie le 27 juin 2017;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna désire solutionner les problèmes concernant l'absence d'un lieu adéquat pour tenir des rencontres de grandes envergures (175 personnes) pour les citoyens ou organismes de Cacouna ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna désire bonifier les activités communautaires, de loisirs et de sports offerts sur son territoire ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna désire offrir une nouvelle programmation par l'organisation d'activités destinées aux aînées et aux activités intergénérationnelles, dans le cadre de la démarche Municipalité amis des aînés (MADA);

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna a mandaté une firme d'architecte afin de préparer des plans pour la construction d'un nouveau centre multifonctionnel;

ATTENDU QUE le comité de financement, le conseil municipal de Cacouna, le Centre-Jeunes, le Comité des Loisirs, les utilisateurs et les employés municipaux ont amassé 290 000\$ du milieu pour le financement de ce projet;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Cacouna planifie d'investir une partie de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ainsi qu'une partie de la portion taxée représentant le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna autorise la présentation du projet de construction d'un centre des loisirs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV*;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Cacouna à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Cacouna désigne monsieur Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

5. PÉRIODE DE QUESTION

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-11.280.6.1

6.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 07h30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
Mairesse

Cédrick Gagnon
Directeur général
